



**Électricité
Prudence**
Gardons nos distances



Communiqué de presse
28 septembre 2021

Électricité Prudence

Prévention des risques électriques : Enedis, RTE et la Fédération de pêche des Hautes-Pyrénées renouvellent leur convention

Enedis, RTE et la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Hautes-Pyrénées (FDAAPPMA 65) ont signé le 28 septembre 2021 une convention pour renforcer la sécurité des pêcheurs à proximité des installations électriques. La signature a eu lieu dans les locaux de la Fédération de pêche à Tarbes, en présence de Jean-Luc Cazaux, Président de la Fédération de pêche 65, Philippe Berardo, Directeur territorial Enedis pour les Hautes-Pyrénées, et Sébastien Jonnet, Adjoint au Directeur du Groupe de Maintenance Réseau Béarn en charge des Territoires pour RTE.

Un partenariat tripartite pour une confiance renouvelée

Enedis et RTE exploitent, entretiennent et développent respectivement les réseaux de distribution et de transport d'électricité. Au-delà du respect des normes techniques s'appliquant à leurs ouvrages, Enedis et RTE mènent également des campagnes d'information sur les mesures de prudence à respecter, notamment dans la pratique de la pêche à proximité de leurs réseaux électriques. En effet, les accidents surviennent le plus souvent par la proximité d'une canne à pêche avec une ligne électrique aérienne. La signature d'une convention de partenariat avec la Fédération de Pêche des Hautes-Pyrénées engage chacune des parties à contribuer aux actions de prévention des risques sur le département :

- **Informer et sensibiliser** les pêcheurs à l'aide de la documentation spécifique à la campagne « **Électricité Prudence** »
- **Identifier** les zones considérées comme potentiellement à risque et les **baliser** par la pose de signalisation adaptée

Prudence sous les lignes : une meilleure communication pour un partenariat renforcé

De nombreux moyens seront déployés pour favoriser la **prévention des accidents**. La convention prévoit notamment la promotion de la campagne « **Prudence sous les lignes** » coproduite par Enedis et RTE, qui rappelle les consignes à respecter à proximité des ouvrages électriques. La Fédération de pêche des Hautes-Pyrénées, qui rassemble **18 associations de pêcheurs** et **15 500 pêcheurs dans le département**, sera le médiateur de cette campagne auprès des adhérents et réseaux spécialisés (écoles de pêche et magasins spécialisés).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet dédié : www.electricite-prudence.fr

Une association pérenne pour un partenariat durable • Enedis et EDF sont associées depuis 2010 pour la campagne de prévention et de sensibilisation Électricité Prudence, rappelant les précautions à prendre, conseils de sécurité et réflexes essentiels à avoir aux abords des ouvrages électriques.

CONTACT PRESSE

Maud Vennin / Enedis
06 08 94 15 99
maud-externe.vennin@enedis.fr



ENEDIS

